

Coûts de la séparation familiale à la suite de demandes d'asile acceptées au Canada

Par Chloé Bissonnette et Christina Clark-Kazak, Université d'Ottawa¹

Contexte

Les personnes qui demandent l'asile et dont la demande est acceptée au Canada reçoivent le statut de personne protégée et peuvent appliquer pour la résidence permanente. Elles sont autorisées à inclure dans leur demande de résidence permanente les membres de leur famille admissibles qui sont situés à l'extérieur du Canada. Les membres de la famille admissibles sont les époux ou les conjoints de fait et les enfants à charge âgés de moins de 22 ans à la date déterminante.²

Bien que les réfugiés acceptés et les membres de leur famille soient légalement admissibles pour la résidence permanente au Canada, ils doivent être admis selon les niveaux d'immigration pour les personnes protégées au Canada et les personnes à charge à l'étranger. Puisque le nombre de personnes ayant fait application sous ces niveaux excède le nombre de places disponibles, la séparation familiale est présentement d'une durée de 50 mois.³ En 2024, le gouvernement du Canada a annoncé d'importantes réductions des niveaux d'immigration à partir de 2025 (voir le tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1: Niveaux d'immigration pour les personnes protégées au Canada et les personnes à charge à l'étranger⁴

2024	2025	2026	2026
27 000	20 000	18 000	18 000

À la fin avril 2024, IRCC avait un inventaire de 75 879 personnes protégées et 41 908 personnes à charge à l'étranger pour un total de 117 787 personnes protégées et membres de leurs familles à l'étranger.⁵ Compte tenu de la réduction des niveaux d'immigration et de l'augmentation du nombre de demandes d'asile, l'arriéré des demandes de résidence permanente augmentera, ce qui se traduira par des temps d'attente plus longs pour la réunification familiale.

Dans ce contexte, ce document cherche à répondre à la question de recherche suivante: Que nous apprend la littérature existante sur les coûts économiques, sociaux et sanitaires – pour les demandeurs d'asile acceptés et les gouvernements du Canada⁶ – des retards dans la réunification familiale des réfugiés acceptés ?

¹ Nous sommes reconnaissantes pour les contributions de Majela Guzman, Chantal Ripp, Janet Dench, Laurel Borisenko, Mary Purkey et Rehab El Mezeini.

² Pour plus d'informations sur la définition d'enfants à charge, ainsi que sur les exceptions pour les enfants mariés et les enfants avec une incapacité, voir: <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/limite-age-exigences-enfants-charge.html>

³ <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/verifier-delaix-traitement.html>

⁴ Données de <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/avis/renseignements-supplementaires-niveaux-immigration-2025-2027.html>

⁵ <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/transparence/comites/cimm-27-mai-2024/tableaux-donnees-cles.html>

⁶ Dans l'état fédéral du Canada, les coûts incombent aux gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux.

Méthodologie

Ce document se base sur des données secondaires et sur la littérature disponible en français et en anglais jusqu'en mars 2025. Les chercheuses ont entrepris une recherche exhaustive dans la base de données de la bibliothèque de l'Université d'Ottawa, avec l'aide de bibliothécaires. Nous avons ensuite examiné les bibliographies des travaux pour trouver d'autres études évaluées par les pairs, ainsi que de la littérature grise. Avec l'aide de bibliothécaires spécialisées dans la cueillette de données, nous avons également consulté des bases de données pour des statistiques et des cas de séparation familiale. Malheureusement, comme les catégories de personnes protégées ou de demandeurs d'asile acceptés ne peuvent pas facilement être distinguées des autres catégories d'immigration, il fut difficile de trouver des données spécifiques concernant la portée de cette étude.

La plupart des recherches et des données sont datées. L'étude la plus récente au Canada date de 2018 (Martin, 2018), avec la plupart de ces données provenant du début des années 2000. En outre, il existe peu de littérature qui porte spécifiquement sur les personnes protégées et les demandeurs d'asile acceptés. Dans la plupart des cas, nous avons dû extraire des informations sur cette catégorie d'immigration à partir d'études plus vastes portant sur la séparation familiale pour une gamme plus large de catégories d'immigration. Cette tâche a été exacerbée par l'utilisation ambiguë du terme « réfugié », qui est souvent utilisé par les chercheurs, les décideurs et les praticiens pour désigner à la fois des personnes qui arrivent au Canada en tant que résidents permanents grâce à la réinstallation de réfugiées, et celles qui demandent avec succès l'asile au Canada. Seule cette dernière catégorie est incluse dans notre étude. Pour éviter toute confusion, dans le présent document, nous faisons référence à ces personnes en tant que personnes protégées ou demandeurs d'asile acceptés.

Afin de comprendre pleinement les coûts de la séparation familiale pour les personnes protégées et les demandeurs d'asile acceptés, nous recommandons une étude plus complète. Ce projet de recherche plus vaste devrait impliquer des économistes et des statisticiens capables de travailler avec des données « incertaines »⁷, ainsi qu'une nouvelle collecte de données qualitatives primaires impliquant des psychologues, des travailleurs sociaux, et des sociologues spécialisés dans le travail avec des familles et des enfants réfugiés qui subissent des expériences traumatisantes. Compte tenu des coûts à multiples facettes identifiés par cette étude préliminaire, un projet de recherche interdisciplinaire plus complet est nécessaire pour générer et analyser de nouvelles données dans le contexte actuel de l'accumulation de demandes de regroupement qui prolonge la séparation familiale.

Malgré les limites des données et de la littérature existantes, nous avons pu identifier des tendances claires en ce qui concerne les coûts sanitaires, économiques et sociaux. De plus, le fait que ces questions aient été identifiées et documentées sur plus de deux décennies démontre la nécessité d'action urgente qui répond à ce problème récurrent et de longue date.

⁷ Les données incertaines font référence aux statistiques et aux informations qui sont incomplètes, incohérentes et inexacts.

Coûts de santé

La littérature existante au Canada (Rousseau, Mekki-Berrada et Moreau, 2001 ; Moreau, Rousseau et Mekki-Berrada, 2008 ; Coates et Hayward, 2005), ainsi que dans des contextes analogues comme les États-Unis (Suarez-Orozco, Kim et Bang, 2011) et le Royaume-Uni (Beaton, Musgrave et Liebl, 2018), illustre principalement les répercussions sévères de la séparation familiale sur la santé physique et mentale. Les problèmes de santé touchent les personnes protégées et les demandeurs d’asile acceptés au Canada, ainsi que les membres de leur famille à l’étranger qui viendront éventuellement les rejoindre au Canada. La sévérité de ces problèmes de santé, ainsi que leurs effets à long terme – même après la réunification – ont des répercussions graves sur les systèmes de santé et d’éducation canadiens, dont les coûts sont principalement bornés par les gouvernements provinciaux.

Des recherches menées auprès de réfugiés latino-américains et africains à Montréal indiquent que la séparation familiale entraîne des traumatismes individuels et familiaux (Rousseau, Mekki-Berrada et Moreau, 2001). Dans les sections suivantes, nous distinguons les impacts sur les membres de la famille et les coûts pour les gouvernements canadiens.

Impact sur les enfants

Les associations médicales du monde entier « ont affirmé que la séparation familiale est une expérience traumatisante pour l’enfant en raison de perturbations critiques à l’environnement et à l’attachement de l’enfant. » (Shadid et Sidhu, 2021, p. 152, traduction libre). Il existe peu de recherche portant directement sur les enfants de personnes protégées touchées par la séparation familiale au Canada, une lacune qui devrait être comblée par d’autres études. Les données existantes démontrent que les enfants subissent des traumatismes individuels associés au sentiment d’avoir été abandonné par leurs parents (Rousseau, Mekki-Berrada et Moreau, 2001).

Par exemple, un Salvadorien a déclaré : « Au début, c’était difficile. Mon fils n’a jamais voulu que je me rapproche de sa mère. C’était difficile. Les enfants pensaient que je les avais abandonnés. Ils me considéraient comme un traître. » (cité dans Rousseau, Mekki-Berrada et Moreau, 2001, p. 50, traduction libre).

En cas de séparation d’un ou deux parents, les enfants plus âgés peuvent être amenés à jouer le rôle de parents pour s’occuper de leurs jeunes frères et sœurs ou d’un parent qui ne peut pas faire face à la situation.

Par exemple, une fille a déclaré aux chercheurs : « Le stress de ma mère est trop important pour nous et c’est parce que mon père n’est pas là. [...] Une personne est censée rester avec ma mère, mais je ne peux pas parce que je dois travailler. » (cité dans Coates et Hayward, 2005, p. 78, traduction libre).

Des recherches internationales menées par des professionnels de la santé indiquent que la séparation familiale peut entraîner une « régression du développement » chez les enfants (Shadid et Sidhu, 2021, p. 153) et des taux plus élevés de maladies inexplicables (Shadid et Sidhu, 2021, p. 155). Les enfants qui demeurent dans des camps de réfugiés et des zones de

conflit sont exposés à des risques accrus de violence, de blessures, de malnutrition et de maladies, et n'ont pas toujours accès à des services de santé. Au Québec, des membres de la famille de ces enfants rapportent des disparitions, des menaces (Rousseau, Mekki-Berrada et Moreau, 2001), et le recrutement militaire de leurs enfants restés au pays (Moreau, Rousseau et Mekki-Berrada, 2008).

Impact sur les parents et les conjoints

Les adultes séparés de leurs enfants et/ou de leur partenaire subissent des traumatismes et des problèmes de santé mentale dus à la culpabilité de laisser leur famille derrière eux et à l'anxiété liée aux représailles ou aux menaces contre ces membres de la famille (Rousseau, Mekki-Berrada et Moreau, 2001, p. 41). La recherche indique que ces problèmes de santé mentale augmentent avec le temps en raison d'une séparation prolongée (Moreau, Rousseau et Mekki-Berrada, 2008, p. 190).

Par exemple, une femme afghane qui attendait depuis plus de six ans d'être réunie avec son mari a déclaré aux chercheurs : « La nuit, il m'arrive de ne pas pouvoir dormir et je me contente de marcher dans le hall [de mon immeuble]. [...] Je ne peux plus m'occuper de mes enfants alors qu'ils manquent toujours leur père. Ils ont besoin de leur père. Il arrive même que ma famille me demande 'où est-il' et que d'autres enfants de l'école [de mes enfants] me le demandent. » (Coates et Hayward, 2005, p. 77-78, traduction libre).

Le « stress cumulé de l'intégration à un nouveau pays, la monoparentalité, les problèmes financiers, et l'anxiété concernant son conjoint en Afghanistan » lui ont causé de graves problèmes de santé mentale et physique « au point qu'elle ait besoin d'aide pour les activités quotidiennes les plus simples. » (Coates et Hayward, 2005, p. 83, traduction libre).

Impact sur les adultes au Canada séparés de leur conjoint et/ou de leur(s) enfant(s)

La recherche indique que les réfugiés adultes au Canada qui sont séparés des membres de leur famille souffrent d'isolement émotionnel et social (Martin, 2018). Les défis en matière de santé mentale découlent du fait d'entreprendre des activités quotidiennes – telles que la préparation de repas – seul. Le sentiment d'isolement social est également ressenti lors d'événements spéciaux comme les fêtes ou le fait de manquer des événements personnels importants – comme les anniversaires, les naissances, les mariages ou les cérémonies religieuses – de membres de la famille restés à l'étranger.

Par exemple, un Nigérian décrit la douleur intense d'être séparé de sa femme et de ses enfants : « Je parle d'être seul, c'est très difficile. Je vous le dis, je n'ai pas prié pour que mon ennemi se retrouve dans cette situation, vous comprenez? [...] Je ne le souhaite à personne. » (Martin, 2018, p. 261, traduction libre)

Coûts pour les gouvernements canadiens

Plus la séparation est longue, plus les réfugiées et les membres de leur famille sont susceptibles d'avoir besoin d'interventions en matière de santé mentale et physique (Moreau, Rousseau et Mekki-Berrada, 2008), à la fois avant et après la réunification familiale (voir la section suivante). Alors que les frais de santé des demandeurs d'asile sont souvent couverts

par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire, une fois qu'ils deviennent des personnes protégées, ils sont admissibles aux soins de santé provinciaux. Les coûts sont donc transférés du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux.

Les références vers des professionnels de santé mentale et la prescription de médicaments entraînent des coûts pour les personnes et les familles qui n'ont pas d'assurance et mettent à rude épreuve un système de santé déjà surchargé.⁸ La couverture provinciale des services de santé mentale et des ordonnances varie considérablement. Il existe également des listes d'attente pour les médecins de famille et les services de santé mentale dans tout le pays. Lorsque les personnes protégées ne peuvent pas payer ces services de leur poche ou n'y ont pas accès à cause d'une liste d'attente, elles sont plus susceptibles de retarder l'accès aux soins, ce qui entraîne un plus grand nombre de visites aux urgences et un coût plus élevé pour le gouvernement.⁹

Comme les familles de réfugiés sous-utilisent les services de santé mentale, les enfants sont également plus dépendants des services de santé mentale offerts dans leur milieu scolaire (Rousseau et Guzder, 2008). Ce soutien peut nécessiter des approches spécialisées et adaptées à la culture et/ou des services de traduction et d'interprétation, ce qui entraîne des coûts supplémentaires pour les conseils scolaires et les gouvernements provinciaux qui financent les services de santé mentale en milieu scolaire.

Coûts sociaux de la rupture familiale

En plus du temps, de l'argent et du travail émotionnel (Martin, 2018) investis dans les relations à distance, la littérature montre qu'une séparation familiale prolongée crée également des relations tendues, avant et après la réunification. Ces coûts sociaux de la rupture familiale sont supportés par les enfants, les parents, les conjoints et tous les niveaux de gouvernement au Canada.

Avant la réunification

La recherche internationale démontre que « le maintien d'une intimité émotionnelle à distance après une absence physique prolongée est un défi » (Suarez-Orozco, Kim et Bang, 2011, traduction libre). Il existe de nombreuses preuves de la rupture des relations entre les conjoints due à la séparation (Rousseau, Mekki-Berrada et Moreau, 2001). Une période de séparation sur plusieurs années représente un pourcentage important de la vie d'un enfant, au cours de laquelle les parents peuvent également manquer des événements importants du développement de l'enfant (Martin, 2019 ; Clark-Kazak, 2024).

Par exemple, un réfugié parle des dommages causés à son lien affectif envers ses enfants : « Je leur parle, mais c'est comme si je parlais à des amis. L'amour est immobile, mort. » (Martin, 2018, traduction libre).

⁸ <https://www.cma.ca/fr/tellement-sante/quels-services-sante-mentale-sont-couverts-au-canada>

⁹ <https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/hospital-spending-highlights-2020-en.pdf>

Après la réunification

Après des années de séparation, les relations familiales ne sont pas réparées immédiatement. La littérature indique de nombreux effets continus et intergénérationnels de la séparation familiale prolongée. Les enfants qui ont passé des années de développement cruciales de leur vie loin de leurs parents et/ou de leurs frères et sœurs peuvent avoir l'impression que les membres de leurs familles sont des « étrangers » (Suarez-Orozco, Kim et Bang, 2011).

Par exemple, une jeune fille de 14 ans se souvient du moment où elle a été réunie avec sa mère : « Ma mère pleurait. Elle m'a serrée dans ses bras... et je me suis sentie mal. Comme si ni ma sœur ni moi ne la connaissons. » (Suarez-Orozco, Kim et Bang, 2011, traduction libre).

Les relations familiales sont encore plus tendues lorsqu'un parent a un nouveau partenaire ou conjoint (Suarez-Orozco, Kim et Bang, 2011, p. 9). Dans certains cas, les enfants doivent également s'adapter au fait de retrouver un frère ou une sœur qui accompagnait leur parent, ou à un nouveau frère né ou une nouvelle sœur née après la séparation de leur famille (Suarez-Orozco, Kim et Bang, 2011, p. 9).

Les enfants qui ont passé beaucoup de temps dans leur pays d'origine ou dans un pays de transit avec un tuteur peuvent avoir développé un attachement de style parental avec cette personne, qui n'est pas éligible à la réinstallation au Canada. Dans ces cas, la réunification familiale avec leur(s) parent(s) implique également une nouvelle séparation avec un être cher.

Par exemple, une jeune fille de 16 ans explique : « J'ai adoré vivre avec eux [grands-parents] parce qu'ils étaient vraiment gentils. C'étaient des parents merveilleux... Ils me comprennent, ils m'aiment... Je ne voulais pas les quitter. Nous [elle et ses frères et sœurs] étions habitués à vivre avec eux. » (Suarez-Orozco, Kim et Bang, 2011, p. 16, traduction libre).

De même, il est difficile pour les parents de s'adapter à la réunification avec leurs enfants lorsque ceux-ci éprouvent du ressentiment à leur égard.

Certaines personnes ont besoin de services de soutien individuel, de couples et/ou de famille, de thérapie ou de soutien en matière de santé mentale pour faire face à une séparation de longue durée (Moreau, Rousseau et Mekki-Berrada, 2008 ; Rousseau, Mekki-Berrada et Moreau, 2001 ; Martin, 2018).

Par exemple, une réfugiée d'Amérique du Sud décrit les difficultés persistantes auxquelles elle et son fils adolescent étaient confrontés après 11 ans de séparation : « Je pense que la séparation d'autant d'années [...] a laissé des blessures dans son cœur. Et peut-être qu'il ne l'exprime pas, et voilà où nous en sommes. Parce que son attitude est parfois... un peu... ça me fait mal. Par exemple, ses réponses. Parfois j'ai l'impression qu'il ne veut pas vraiment que je sois sa mère, même s'il essaie. Mais je sais que nous avons vraiment besoin de thérapie familiale. Parce que... je sais qu'il a besoin d'extérioriser, parce que

d'une manière ou d'une autre, même si je l'ai fait pour lui, la séparation laisse des cicatrices, surtout psychologiques pour un enfant. Et notre séparation a été très longue. » (Schmidt, Bhuyan et Lash, 2022, p. 309-310, traduction libre).

Coûts pour les gouvernements canadiens

Compte tenu de l'arriéré actuel, la séparation des familles durera au moins quatre ans, période pendant laquelle les relations se détérioreront. Cette rupture familiale n'est pas seulement une tragédie pour les personnes concernées, mais elle entraîne également des coûts pour les gouvernements canadiens. Dans les cas extrêmes, les services de protection de l'enfance devront intervenir, ce qui entraînera des coûts importants pour les gouvernements provinciaux.

Coûts économiques

Outre les ressources importantes liées aux soins de santé mentale et physique évoquées ci-dessus, la séparation familiale entraîne également des coûts économiques réels pour les personnes protégées et leurs familles ainsi que pour les gouvernements canadiens.

Coûts pour les personnes protégées

Les familles séparées par des frontières doivent entretenir au moins deux ménages. Les personnes protégées au Canada ne paient pas seulement un loyer et des frais de subsistances ici, mais doivent aussi envoyer de l'argent pour soutenir les membres de leur famille à l'étranger.

Par exemple, un réfugié a déclaré aux chercheurs que « l'envoi de fonds était plus coûteux que s'ils vivaient ensemble au Canada. » (Bélanger et Candiz, 2019, p. 3483, traduction libre).

Les recherches démontrent que les adultes célibataires nés à l'étranger sont les plus susceptibles d'avoir un logement inabordable en raison de réseaux sociaux réduits (Choi et Ramaj, 2024). L'insécurité alimentaire est également liée aux ménages monoparentaux et à la racialisation (Men, Urquia et Tarasuk, 2021).

Les parents séparés de leur conjoint ou de leur partenaire doivent également assumer les frais de garde des enfants, qui peuvent être prohibitifs (Morantz, 2013). Ceux qui n'ont pas accès à des services de garde d'enfants abordables sont confrontés à des problèmes d'intégration, avec des possibilités limitées de travail, d'apprendre l'anglais ou le français et de gérer les tâches quotidiennes. Les chercheurs signalent également que « l'augmentation des taux de dépression chez les mères immigrées et réfugiées de jeunes enfants est associée avec l'isolement social et au manque d'aide pour la garde des enfants. » (Morantz, 2013, p. 323, traduction libre).

Coûts pour les gouvernements canadiens

Outre la charge financière que les envois de fonds représentent pour les familles réfugiées, il existe également un coût indirect pour le Canada, puisque les fonds quittent le pays. Certains

chercheurs rapportent que « toutes les familles avec lesquelles nous nous sommes entretenus dans le cadre de ce projet envoyaient de l'aide financière à leur pays d'origine. Dans le cas d'un parent malade ou hospitalisé, les coûts étaient encore plus élevés et davantage d'argent quittait le Canada. » (Bronwyn, 2014, p. 14, traduction libre).

La recherche démontre que la séparation familiale est un obstacle à l'intégration, y compris à la recherche d'un emploi. Dans une étude menée au Royaume-Uni, par exemple, « 33 des 44 familles n'ont pas pu se concentrer sur des activités essentielles à leur intégration, comme l'apprentissage de l'anglais, parce qu'elles étaient préoccupées par des soucis concernant des membres de la famille, éprouvaient des sentiments de culpabilité ou luttaienent contre des problèmes de santé mentale. » (Beaton, Musgrave et Liebl, 2018, p. 3, traduction libre). En revanche, la réunification familiale peut être un accélérateur d'intégration. La recherche démontre « qu'une famille unie apporte au réfugié un soutien supplémentaire pour faire face au stress de la réinstallation et une flexibilité accrue pour s'adapter à un nouveau pays et à une nouvelle culture. » (Coates et Hayward, 2005, p. 83, traduction libre). Lorsque les réfugiés et leurs familles s'intègrent, ils trouvent du travail, paient des impôts et contribuent à l'économie, aux communautés et à la vie sociale au Canada.

Coûts juridiques et de réputation pour le Canada

Le droit à l'unité familiale est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966) et la Convention relative aux droits de l'enfant (1989). La loi canadienne sur l'immigration et la protection des réfugiés mentionne aussi explicitement comme objectif de favoriser l'autosuffisance et le bien-être social et économique des réfugiés en facilitant la réunification avec les membres de leur famille au Canada (LIPR 3(2)(f)).

Une séparation familiale prolongée porte atteinte à ces droits. Le Comité des droits des enfants des Nations Unies a, à plusieurs reprises, exprimé ses inquiétudes¹⁰ :

« L'insuffisance des mesures prises pour que les demandes de réunification familiale soient traitées de façon favorable avec humanité et diligence » (CDE, 1995, #13)

« La longueur des formalités nécessaires pour obtenir la réunification familiale lorsqu'un ou plusieurs membres d'une famille ont obtenu le statut de réfugié au Canada » (CDE, 1995, #13)

« Veiller à la rapidité des procédures en matière de regroupement familial » (CDE, 2003, #47)

« Préserver le droit des enfants à l'unité familiale » (CDE, 2022, #42)

¹⁰

https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/TBSearch.aspx?Lang=fr&TreatyID=5&CountryID=31&DocTypeID=5

Ces préoccupations récurrentes témoignent d'un problème de longue date et nuisent à la réputation du Canada. En outre, des frais de justice pourraient être engagés si les familles décidaient d'entamer des poursuites.

Conclusion et recommandations

La littérature et les données existantes démontrent clairement les coûts sanitaires, sociaux, économiques et de réputation de la séparation familiale pour les personnes protégées, leurs familles et les gouvernements canadiens. Compte tenu des arriérés actuels, ces coûts seront reproduits pour des milliers de personnes pendant de nombreuses années. Comme solution immédiate à ce problème, le gouvernement du Canada pourrait délivrer des permis de résidence temporaire aux membres de la famille admissibles, afin de leur permettre de vivre au Canada en attendant que leur demande de résidence permanente soit finalisée. Si le gouvernement n'adopte pas immédiatement cette politique, un projet de recherche plus complet pourrait être entrepris pour mesurer les coûts de la séparation familiale de manière plus entière.

Bibliographie

- Beaton, Eilidh, Anna Musgrave, and Josephine Liebl. 2018. "Safe but Not Settled: The Impact of Family Separation on Refugees in the UK." Refugee Council; Oxfam. <https://doi.org/10.21201/2017.1596>.
- Bélanger, Danièle, and Guillermo Candiz. 2019. "The Politics of 'waiting' for Care: Immigration Policy and Family Reunification in Canada." *Journal of Ethnic and Migration Studies* 46(16): 3472–90. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2019.1592399>.
- Bronwyn, Bragg. 2014. *Families Together/Families Apart: The Social and Economic Impacts of Family Separation and the Changes to the Family Reunification Program in Canada*. Ethno-Cultural Council of Calgary.
- Choi, Kate H., and Sagi Ramaj. 2024. "Living Arrangements and Housing Affordability Issues of Young Adults in Canada: Differences by Nativity Status." *Canadian Review of Sociology/Revue Canadienne de Sociologie* 61 (1): 46–66. <https://doi.org/10.1111/cars.12462>.
- Clark-Kazak, Christina. 2024. *Aging in and Out of Place: Lived Experiences of Forced Migration Across the Life Course*. 1st ed. Forced Migration Studies. New York: Lived Places Publishing.
- Coates, Tim, and Caitlin Hayward. 2005. "The Cost of Legal Limbo for Refugees in Canada: A Preliminary Study." *Refuge* 22 (2): 77–87. <https://doi.org/10.25071/1920-7336.21333>.
- Martin, Beth. 2018. "Experiences of Family Separation for Adults Who Immigrate Alone: Lessons for Social Work Practice and Research." *Canadian Social Work Review* 34 (2): 253–73. <https://doi.org/10.7202/1042891ar>.
- . 2019. "Immigrants Are Family Members, Too." In *Putting Family First: Migration and Integration in Canada*, 23–44. Vancouver: UBC Press.
- Men, Fei, Marcelo L. Urquia, and Valerie Tarasuk. 2021. "The Role of Provincial Social Policies and Economic Environments in Shaping Food Insecurity among Canadian Families with Children." *Preventive Medicine* 148 (July):106558. <https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2021.106558>.
- Morantz, Gillian, Cécile Rousseau, Anna Banerji, Carolina Martin, and Jody Heymann. 2013.

- “Resettlement Challenges Faced by Refugee Claimant Families in Montreal: Lack of Access to Child Care.” *Child & Family Social Work* 18 (3): 318–28. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2206.2012.00848.x>.
- Moreau, Sylvie, Cécile Rousseau, and Abdelwahed Mekki-Berrada. 2008. “Politiques d’immigration et Santé Mentale Des Réfugiés : Profil et Impact Des Séparations Familiales.” *Nouvelles Pratiques Sociales* 12 (1): 177–96. <https://doi.org/10.7202/301443ar>.
- Rousseau, Cécile, and Jaswant Guzder. 2008. “School-Based Prevention Programs for Refugee Children.” *Child and Adolescent Psychiatric Clinics of North America* 17 (3): 533–49. <https://doi.org/10.1016/j.chc.2008.02.002>.
- Rousseau, Cécile, Abdelwahed Mekki-Berrada, and Sylvie Moreau. 2001. “Trauma and Extended Separation from Family among Latin American and African Refugees in Montreal.” *Psychiatry: Interpersonal and Biological Processes* 64 (1): 40–59. <https://doi.org/10.1521/psyc.64.1.40.18238>.
- Schmidt, Catherine, Rupaleem Bhuyan, and Rebecca Lash. 2022. “Transnational Family Separation among Migrant Women in Canada: An Intersectional Analysis.” *Social Work Research* 46 (4): 304–16. <https://doi.org/10.1093/swr/svac020>.
- Shadid, Olivia, and Shawn Singh Sidhu. 2021. “The Mental Health Effects of Migrant Family Separation.” *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry* 60 (9): 1052–55. <https://doi.org/10.1016/j.jaac.2021.02.018>.
- Suarez-Orozco, Carola, Ha-Yeon Kim, and Hee-Jin Bang. 2011. “‘Getting Used to Each Other’: Immigrant Youth’s Family Reunification Experiences -Child Studies in Asia-Pacific Contexts | Korea Science.” *Child Studies in Asia-Pacific Contexts* 1 (1): 1–23. <https://doi.org/10.5723/csdc.2011.1.1.001>.